

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 MAI 2025

Le vingt-deux mai deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 16 mai 2025

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Nombre de votants : 13

Présents : M. CHALLENGEAS – Mme FARNIERE - M. CLEMENCEAU - Mme BROUSTE – M. DEROSE – M. GAUTEY – Mme EBERHARDT – Mme MAGNAN - M. OBRY

Absents excusés : M. LACOSTE (procuration à Mme FARNIERE) – M. LE ROY – Mme CHOLET – Mme DEVILLE – Mme BOUDIN (procuration à Mme EBERHARDT)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier GAUTEY

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025 est approuvé.

Délibération n° 2025-033 : DPU immeuble GOUGNARD AW 639 et AW 660

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

Délibération n° 2025-034 : Contrat entretien accumulateur

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de souscrire au contrat d'entretien de gaz établi par la SARL LEGRAND

Délibération n° 2025-035 : Eclairage public – renouvellement LED tranche 1

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de faire réaliser les travaux de modification de l'éclairage public en passant en luminaires LED pour un montant de 68 025,22 euros HT, soit 72 786,98 euros TTC incluant les frais de gestion,

Approuve l'estimation du Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde du 10 avril 2025,

Choisit la contribution lissée sur 10 ans financée par un prêt de la part du Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde.

Délibération n° 2025-036 : Conventions Enedis mise en place d'un poste de transformation sur la parcelle communale AN 125 et d'un câble souterrain / armoire de comptage sur la parcelle communale AN 94

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents autorise la constitution de la servitude sur la parcelle AN 94 et la mise en disposition pour l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle AN 125,

Approuve les termes des conventions de servitudes et de mise à disposition,

Autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions et tout acte s'y rapportant.

Délibération n° 2025-037 : Vérification buts de basket et football

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents retient la proposition de la SARL SPORTEST d'un montant de 348,00 euros HT, soit 417,60 euros TTC pour le contrôle de 8 buts de basket et 6 buts de football.

Délibération n° 2025-038 : Achat adaptateur et câbles pour pose vidéoprojecteurs et tableau blanc interactif école élémentaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de valider la facture de BOULANGER relative à l'achat d'adaptateurs et de câbles d'un montant de 79,92 euros HT, soit 95,94 euros TTC.

Délibération n° 2025-039 : Achat tables encastrables

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents valide le devis de ALTRAD COLLECTIVITÉS pour la fourniture de 20 tables polyéthylène encastrables (10 blanches, 10 noires) pour un montant de 1 752,00 euros TTC,
Dit que cette dépense est inscrite au Budget Primitif.

Délibération n° 2025-040 : Achat ordinateur pour secrétariat Mairie

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide d'acheter à NOD SYSTEMS un ordinateur AMD Ryzen5 5500U 16 Go pour un montant de 617,50 euros HT, et de faire procéder à l'installation pour un montant de 180,00 euros HT, soit un montant total de 957,00 euros TTC

Délibération n° 2025-041 : Renouvellement abonnement Intramuros

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de renouveler l'abonnement à l'application mobile Intramuros, à compter du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2026, au tarif de 35 euros HT/mois.

Délibération n° 2025-042 : Achat fournitures pour pose vidéoprojecteurs et tableau blanc interactif école élémentaire

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents décide de valider la facture BRICO DEPOT relative à l'achat d'adaptateurs et de câbles d'un montant de 137,15 euros HT, soit 164,58 euros TTC.